

ABONNEMENT

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 MAI

LES COMPLICES

Les royalistes avaient un programme : La revision d'une Constitution incapable d'assurer la sécurité et la stabilité nécessaire au relèvement de la prospérité publique ; La dissolution d'une Chambre impuissante.

Incessamment nous avons réclamé la revision intégrale de la Constitution et protesté contre les limitations et falsifications que les républicains prétendaient imposer au texte constitutionnel.

Dès que la Chambre de 1885 nous a donné le peu édifiant mais instructif spectacle de son irrémédiable impuissance, nous avons avec une égale ténacité poursuivi la dissolution.

Lorsque les malhonnêtetés, les dilapidations et folies de la République et les incohérences parlementaires devinrent si bruyantes et si fréquentes que les plus aisément aveugles et sourds dans le pays ne purent s'empêcher de voir et d'entendre, quelques politiciens crurent l'heure venue de s'approprier le programme des royalistes.

On ne pouvait les en empêcher. Il n'est interdit à personne de s'apercevoir qu'il fait jour en plein midi. Le tort est de n'avoir point voulu le reconnaître plus tôt et peut-être de ne le dire aujourd'hui que sous des préoccupations où l'intérêt personnel tient infiniment plus de place que l'intérêt public.

Mais de ce que ces retardataires de l'évidence ont copié notre programme, il suit pour les opportunistes que nous sommes leurs « complices ». Le mot a été dit et répété. C'est là une malice qui ne trompera personne et est peu digne de ces politiques sérieux que les fortes têtes de l'opportunisme prétendent être.

La Monarchie, dont le programme, le plan et le but ont été maintes fois publiquement et hautement définis par Monseigneur le Comte de Paris, ne saurait être

jamais une « complice ». Mais si nous ne pouvons être des complices, nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître que nous n'ayons des complices dans notre campagne de revision et de dissolution. Seulement les républicains vont les chercher bien loin, quand ils sont bien près d'eux.

Ne pourraient-ils demander, par exemple, à leur ami, le président Méline, si cette journée de début du 15 mai 1888, où il n'a manqué que le pompier légendaire, commencée par une lamentable incohérence de votes et terminée par un *chahut* de mauvais écoliers si opiniâtrement broyants, qu'il a dû se couvrir et suspendre la séance, rendra quelque considération à la Chambre !

Ne devraient-ils pas se demander à eux-mêmes si l'arrêt du travail, la fermeture successive des usines, la ruine agricole, l'aggravation continue de la dette et des impôts qui sont le résultat le plus clair de leurs innombrables essais républicains, sont bien faits pour cheviller l'amour de la République au cœur des populations ?

Où, assurément, nous avons des complices : La Chambre complice de notre campagne contre la Chambre, la République complice de notre campagne contre la République.

EDOUARD GRIMBLOT.

Les trois présidents des groupes des députés de la Droite, de l'Union des Droites et de l'Appel au Peuple se sont réunis hier au premier bureau de la Chambre.

Les différentes questions relatives à l'organisation d'un grand Comité ayant pour but d'arriver à la dissolution de la Chambre actuelle et à la revision des lois constitutionnelles ont été discutées ; d'un commun accord il a été décidé que dès la rentrée du Parlement, après les vacances de la Pentecôte, les trois groupes seraient appelés à sanctionner les résolutions prises.

Ont signé : LA ROCHEFOUCAULD, duc de DOUDEAUVILLE, JOLIBOIS, baron DE MACKAU.

Succès conservateurs

Aux 45 chefs-lieux de département et d'arrondissement dont la majorité est acquise aux conservateurs, on pourrait joindre de grandes villes et centres industriels importants comme Roubaix, Beaucaire, Neuilly, La Grand'Combe, Bédarieux, Le Creuzot, Decazeville, Montceau-les-Mines, etc., etc.

Quant aux chefs-lieux de département et d'arrondissement où les conservateurs, sans posséder la majorité, sont parvenus à pénétrer, on en compte, au moins, une centaine ; citons, parmi ceux que nous connaissons, 28 chefs-lieux de département :

Orléans, Poitiers, Le Mans, Angers, Niemes, Niort, Pau, Dijon, Blois, Bourg, Tours, Rouen, Châteauroux, Laon, La Roche-sur-Yon, Mende, Versailles, Vesoul, Evreux, Bourges, Perpignan, Clermont-Ferrand, Alençon, Nancy, Dijon, Chartres, Reims, Guéret.

Parmi les chefs-lieux d'arrondissement : Belley, Nantua, Soissons, Saint-Quentin, Remiremont, Saint-Dié, Lunéville, Orange, Sables-d'Olonne, Pont-Audemer, Montmédy, Neufchâteau, Parthenay, Melle, Loches, Sainte-Menehould, Châlons-sur-Marne, Châlons-sur-Saône, Beaume-les-Dames, Mortain, Saint-Nazaire, Jarnac, Confolens, Mirecourt, Villefranche, Montrison, Mirande, Civray, Bergerac, Bayonne, Gisors, Granville, Avallon, Argentan, Meaux, Dreux, Vendôme, Châteaubriant, Ruffec, Montargis, Pithiviers, Châteaudun, Tonnerre, Briangon, Vitry-le-Français, Fontainebleau, Abbeville, Luçon, Bernay, Péronne, Doullens, Saint-Calais, Domfront, Cholet, Lisieux, Falaise, Dieppe, Orange, Epernay, Langres, Uzès, Lodève, et bien d'autres encore sur lesquels les renseignements ne nous sont pas parvenus.

La plupart des sièges occupés par les conservateurs dans ces chefs-lieux de département et d'arrondissement sont des sièges gagnés.

La proportion est tout aussi forte pour les chefs-lieux de canton. Les renseignements

que publie à ce sujet le ministère sont tellement erronés qu'ils ne relèvent plus de la critique ; ce n'est pas de la falsification et de l'erreur, c'est de la fantaisie pure et on a l'air au ministère de vouloir mystifier, nous devrions peut-être dire blâmer le public.

CHARLES DUPUY.

INFORMATIONS

LE MINISTÈRE A PEUR

Le *Sicéle*, dans un langage un peu sybillin, laisse à entendre que de très graves questions s'agitent dans les conseils du gouvernement. Ce journal dit en effet :

« La situation vaut la peine qu'on l'examine de près. Il faut que les faits soient étalés au grand jour. Il faut que la France sache ce qui se passe. Il faut que des mesures préventives soient prises et que l'on prépare les résolutions que les événements peuvent comporter. »

« Il n'est pas possible qu'un syndicat financier puisse tenter impunément de mettre la main sur le pays. Il n'est pas possible que les intrigues d'un homme, qui ne recule ni devant la duplicité ni devant l'illégalité, puissent tenir en échec l'action des pouvoirs publics. »

« M. Boulanger se conduit en prétendant. Il est nécessaire qu'il sache qu'il s'expose à être traité en prétendant. Et qu'il est encore plus nécessaire, quand le cabinet aura pris une décision, qu'il agisse avec la dernière énergie. »

FLOQUET MIS AU PIED DU MUR

L'*Intransigeant*, prenant acte des déclarations faites par M. Floquet aux délégués des verriers, adresse au président du conseil une sommation originale :

« M. Floquet ne pouvait parler autrement. Tout le monde sait qu'il a le cœur sur la main, qu'il est à son aise et qu'il compte parmi nos philanthropes les plus distingués. Or, ce que le ministre croit ne

16 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

Impatiente de toutes ces phrases dont elle ne saisissait pas le sens, Ellen interrogeait vivement du regard le placide visage du pasteur.

— Le mauvais exemple est une des formes que prend le loup, continua M. Carrell avec emphase, et je dois prévenir ceux qui en sont la cause, involontaire sans doute.

La jeune fille commença à comprendre : une flamme brilla dans ses yeux.

— Le château de Glengarry, continua le pasteur, a toujours été le foyer d'où a rayonné le modèle que mes paroissiens ont à suivre, miss Ellen, et j'aurais voulu qu'il en fût toujours ainsi. Malheureusement les circonstances ont changé depuis votre arrivée. Oh ! je respecte plus que nul autre la recherche honnête de la fortune ; mais la poursuite de l'héritage d'un célibataire âgé et malade est un scandale que...

Il n'acheva pas. Ellen s'était levée toute droite, la pleine compréhension des accusations portées contre elle avait fait monter jusqu'à son front une

rougeur ardente, elle se redressa avec une superbe dignité, et interrompant brusquement le pasteur :

— Assez, monsieur ! s'écria-t-elle, ne continuez pas ce que vous n'avez pas le droit de me dire, et n'ajoutez pas que vous pouvez croire à l'accusation d'une femme qui ne recule devant aucune impudence.

Elle marcha vers la porte, l'ouvrit toute grande, et pendant que le pasteur, stupéfait à son tour, la regardait s'éloigner, elle s'enveloppa de son manteau et disparut.

Ellen prit sa course vers le château et ce ne fut que dans sa chambre, lorsqu'elle se sentit bien seule, qu'elle trouva le complet souvenir de ce qui lui était arrivé. Elle savait à présent ce qu'avait été faire à Luss miss Matilda ! Elle comprenait son regard chargé de haine et de fiel ! Et maintenant, assise devant la table de sa chambre, la tête dans ses mains, le cœur brisé, elle est anéantie sous le poids du désespoir. Et pourtant elle n'a pas une parole de plainte, pas un sentiment de colère, pas un désir de vengeance : Ellen est chrétienne, elle a déjà pardonné. Mais son œil cherche en vain à sonder le mystère, la pauvre enfant ne comprend pas ce que l'on voudrait d'elle et ne sait pas ce qu'elle doit faire.

Peu à peu Ellen devint plus calme, elle songea que son devoir la retenait auprès de son oncle qui

devait ignorer son chagrin, elle se dit qu'elle trouverait la force de supporter la haine de miss Matilda, et tout à coup, dans un mouvement qu'elle fit, la petite croix d'O'Connell se détacha de son cou et roula dans ses doigts.

Ellen la saisit, la porta à ses lèvres, et la pressant avec transport, chercha sur ce souvenir béni à oublier l'offense et à trouver le courage de continuer sa vie, vaillante et résignée ; puis ses larmes se séchèrent, la paix revint dans son cœur, et lorsque, quelques heures plus tard, la cloche du soir l'appela à la salle à manger, le cœur d'Ellen Mac-Gaway commençait à trouver le repos...

Miss Matilda fut extrêmement surprise quand elle vit que ses menées, ses calomnies et ses injures n'altéraient pas la tranquillité d'âme et la paix de la jeune fille. Elle avait cru que l'intervention du pasteur et l'attitude de la population du village et des gens du château suffiraient à faire partir Ellen et à l'obliger à quitter sir Robert ; mais, déçue dans ses espérances, elle chercha aussitôt une nouvelle et plus perfide machination.

Un matin que la jeune fille cousait auprès de son oncle, en compagnie de miss Matilda, un domestique apporta le courrier. Un observateur attentif eût pu voir une légère rougeur couvrir alors les traits de miss Tilda et son regard, qui se fixait sur Ellen avec une joie cruelle, se voiler un instant, et sir Glengarry ne remarqua rien et conti-

nua à parcourir les adresses du paquet de lettres qu'il avait devant lui.

Tout à coup il eut un mouvement de surprise.

— Tiens ! une lettre pour vous, Ellen, dit-il.

Miss Matilda détourna la tête.

— Une lettre pour moi ? répéta Ellen, surprise.

Elle se leva, prit l'enveloppe fermée et, faisant quelques pas, s'appuya dans l'embrasure de la fenêtre et brisa le cachet. Soudain une pâleur livide se répandit sur ses traits : le billet qu'elle venait d'ouvrir ne portait aucune signature... Ellen parcourut vivement des yeux les quelques lignes qu'elle avait devant elle, tracées par une main dont l'écriture était déformée à dessein :

« Mademoiselle, vos intentions sont connues ; mais vos projets seront déjoués : on vous surveille maintenant et que l'on sait qui vous êtes, et le but odieux que vous poursuivez. »

C'était tout. Ellen se sentit frappée au cœur, un cri étouffé sortit de ses lèvres, et elle s'appuya au dossier d'un fauteuil pour ne pas tomber.

Sir Glengarry se retourna, il vit sa nièce si pâle qu'il en fut effrayé :

— Qu'avez-vous, Ellen ? s'écria-t-il.

La jeune fille était hors d'état de répondre.

— Est-ce quelque mauvaise nouvelle ?... Qui peut vous écrire ? Voyons cette lettre ensemble, si vous voulez ?...

— Non, non, c'est inutile, dit Ellen, retenant le

pouvoir faire, le philanthrope, le député radical qui a signé des programmes socialistes, le peut sans peine.

M. Floquet, nous avons ouvert hier matin une liste de souscription en faveur des grévistes à qui vous avez refusé les 40,000 fr. du Conseil municipal, nous y inscrirons votre nom avec plaisir quand il vous plaira.

Tout le groupe boulangiste a manifesté à cette occasion.

La deuxième liste de l'*Intransigeant*, pour les verriers grévistes, commence par les souscriptions suivantes :

Le général Boulanger, 500 francs. Laisant, député, une journée de travail, 25; Vergoin, député, 40; de Susini, député, 25; Déroulède, 25; Saint-Martin, député, 40; Laur, député, 40.

\*\*

On télégraphie de Rome, 16 mai :

On considère comme certaine, dans les cercles du Vatican, l'élévation au cardinalat de l'archevêque de Paris. Le choix du Pape pour la nomination d'un second cardinal français n'est pas encore fixé; Léon XIII hésiterait entre l'archevêque de Rouen et celui de Lyon.

Indépendamment de l'archevêque de Paris, le Pape nommerait encore cardinaux les archevêques de Cologne, de Malines et de Baltimore, ainsi que M<sup>r</sup> Dannebale, assesseur du Saint-Office, M<sup>r</sup> Santori, secrétaire de la congrégation du Concile, M<sup>r</sup> Appolloni, vice camerlingue, et peut-être M<sup>r</sup> Macchi, grand-maître de la cour et préfet des palais apostoliques.

\*\*

#### LE CLERGÉ DE TUNISIE

Nous avons déjà eu occasion de parler des études que M. Leroy-Beaulieu publie sur la Tunisie dans le *Journal des Débats*. Dans le dernier de ces articles nous lisons :

« Mon cœur de patriote se révoltait aussi contre cette catégorie de fanatiques obtus, les libre-penseurs parlementaires. En rencontrant, dans les rues de Bizerte, un père capucin italien qui est le curé de la ville, en constatant que, dans beaucoup d'autres localités tunisiennes, ce sont aussi des capucins d'Italie qui détiennent les merveilleux instruments d'influence : la chaire, le confessionnal, la consolation des malheureux, je me disais qu'il faut que le Parlement soit triplement fou pour refuser quelques secours au clergé français africain, et je trouvais momentanément quelque excuse à ceux qui veulent jeter par la fenêtre les Parlements. »

\*\*

Le correspondant parisien de la *Gazette de Moscou* affirme que, lors de l'affaire Schnaebli, quand il était encore question d'un conflit franco-allemand, le gouvernement français reçut la communication confidentielle du plan de partage de la France entre l'Allemagne et l'Italie.

Voici les principaux points de ce partage où, évidemment, on escomptait d'avance la victoire des deux alliés :

« L'Allemagne, rassasiée de l'annexion précédente, se contenterait d'arrondir ses frontières du côté de la Lorraine; mais, par contre, elle imposerait à la France une contribution de 20 milliards qui devraient être payés en vingt ans.

« Tout ce temps, la France serait réduite au niveau d'un Etat vassal. Mais, afin d'assurer la France à jamais, M. de Bismarck aurait fait ses alliés de tous les Etats environnant la France.

« L'Italie recevait la Corse, la Tunisie et le département de Constantine. En ce qui concerne Nice et la Savoie, le roi Humbert refusait de les reprendre, car ces provinces ont été cédées à la France par son père, de son plein gré.

« La Belgique obtenait une partie du département du Nord.

« La Suisse recevait le département de la Haute-Savoie, et l'Espagne le Roussillon. »

Tous ces détails ne sont probablement pas exacts, mais ils ne sont pas totalement dépourvus de vraisemblance.

#### LES FÊTES DE BARCELONE

BARCELONE, 17 mai. — Ce matin, la citadelle et les vaisseaux de guerre ont tiré une salve en l'honneur du jour de naissance du roi Alphonse XIII. Tous les navires en rade sont pavoisés, ainsi que les édifices publics et beaucoup de maisons particulières.

L'escadre française est arrivée. Les bâtiments légers sont entrés dans le port. Ce sont : le *Milan*, le *Faucon*, la *Couleuvrine*, les torpilleurs *Batny*, *Doudart-de-Lagrée*, *Déroulède*, *Challier* et le *151*.

Les cuirassés le *Colbert*, portant pavillon de l'amiral Amet; la *Dévastation* (contre-amiral de Varennes), le *Duperré*, l'*Indomptable*, le *Courbet* et le *Redoutable* restent ancrés en dehors du bassin extérieur.

Les saluts d'usage ont été échangés avec la place et avec le vaisseau amiral espagnol sur lequel flotte le pavillon du ministre de la marine.

A l'heure qu'il est, l'escadre italienne entre en rade et échange les saluts d'usage avec la citadelle. Les avisos et torpilleurs italiens mouillent auprès des Espagnols; leurs quatre cuirassés restent dans la rade extérieure, auprès des navires autrichiens et allemands.

Le sémaphore vient de signaler l'escadre anglaise, commandée par le duc d'Edimbourg, et composée de quatre cuirassés et de deux avisos.

M. Cambon, ambassadeur de France, et le général Berge sont arrivés aujourd'hui, ainsi que les ambassadeurs d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche et de Russie.

BARCELONE, 17 mai. — Pendant son voyage de Saragosse à Barcelone, la reine régente a été bien accueillie.

A Barcelone, elle a été reçue à la gare par les autorités civiles et militaires, le corps consulaire, l'état-major de l'escadre espagnole et les notables de la ville.

La reine a quitté la gare en voiture ouverte, ayant le roi Alphonse XIII sur ses

genoux. Un cortège de 270 voitures, contenant les personnes qui étaient venues au-devant de la souveraine à la gare, suivait la voiture royale.

La foule se pressait sur tout le parcours. Les dames qui se tenaient aux fenêtres et sur les balcons agitaient leurs mouchoirs et lançaient des colombes dans les airs.

L'enthousiasme a été général chez les grands comme dans le peuple.

La reine paraissait en bonne santé et semblait enchantée de l'accueil qu'on lui a fait.

La voiture royale s'est arrêtée aux portes de la cathédrale, magnifiquement illuminée de 2,500 grands cierges.

L'évêque, entouré d'un grand nombre de membres du clergé, attendait la reine à l'entrée.

Après le *Te Deum*, la reine est remontée dans sa voiture et a gagné l'hôtel de ville, où elle résidera jusqu'au 2 juin.

Dans la soirée, la ville a été brillamment illuminée.

BARCELONE, 18 mai. — Lorsque la chaloupe de l'amiral Amet se rendait à terre passa devant le cuirassé allemand *Kayser*, celui-ci tira une salve. L'amiral fit stopper, se leva et resta debout et découvert jusqu'à la fin de la salve.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Suivant l'usage, l'*Echo Saumurois* ne paraîtra pas le lundi de Pentecôte, 21 mai.

#### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Saumur est convoqué pour demain dimanche 20 mai, à 4 heures, pour la nomination de la municipalité.

La présidence du Conseil appelé à élire le maire est dévolue au plus âgé des conseillers; elle prend fin dès que l'élection est consommée.

L'élection du maire a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Aussitôt après l'élection, le maire prend la présidence, et le Conseil municipal procède à l'élection des adjoints.

Si le maire était absent, le premier inscrit au tableau présiderait.

Les adjoints sont élus dans les mêmes formes et conditions que les maires, sans qu'il puisse être procédé à un scrutin de liste; la nomination de chacun de ces fonctionnaires fait l'objet d'un vote distinct.

Les adjoints prendront rang dans l'ordre de leur nomination.

#### THEATRE DE SAUMUR

Vendredi prochain 25 mai aura lieu sur notre scène une représentation de *Coquart et Bicoquet*, comédie en trois actes, le grand succès de la Renaissance, jouée par des artistes parisiens spécialement engagés

pour la tournée, sous la direction de M. Goujon.

#### DROITS DE SUCCESSION

Nous croyons utile de faire connaître à nos lecteurs dans quelle proportion les droits de succession sont établis :

En ligne directe (meubles et immeubles), 4 fr. 25 0/0; entre époux, 3 fr. 75; entre frères et sœurs, neveux et nièces, oncles et tantes, 8 fr. 25; entre grands-oncles et grand-tantes, petits-neveux et petites-nièces, cousins-germains, 8 fr. 75; entre parents au-delà du 4<sup>e</sup> degré et jusqu'au 4<sup>e</sup>, 10 francs 0/0; entre personnes non parentes, 40 fr. 25 0/0. Les décimes sont compris dans ces chiffres.

#### FAUX BILLETS DE BANQUE DE 500 FRANCS

Jusqu'à ce jour, jamais on n'avait fait de faux billets de cinq cents francs. Les faussaires imitent surtout les billets de cours facile, comme ceux de cent et de cinquante francs, qui sont naturellement en majorité dans les deux milliards huit cent millions qu'elle a en circulation.

Chose extraordinaire! les billets qu'elle vient de saisir ne sont pas même bien imités. Le caissier n'a eu qu'à les toucher pour soupçonner un faux. Le papier en est beaucoup trop épais. Il est vrai que, pour faciliter le cours de ce papier, le faussaire l'a froissé, percé de coups d'épingles. Mais le caissier, mis en éveil par l'épaisseur du billet, en a aussitôt regardé le chiffre. Dès lors, le doute n'était plus possible.

Les billets de banque, on le sait, sont livrés au public par alphabets dont chaque lettre est tirée par vingt-cinq mille exemplaires. Sur chacun d'eux, il y a, — en haut, à droite, et en bas, à gauche, — une lettre accompagnée d'un chiffre. Ainsi les billets saisis portent tous : M. 774. Cela veut dire 774<sup>e</sup> série de vingt-cinq mille billets de la lettre M.

Or, on n'en est aujourd'hui qu'à la 334<sup>e</sup> série de cette lettre. Les faux billets de 500 francs sont peut-être en avance de 30 ou 40 ans.

Une fois cette preuve capitale constatée, on a examiné en détail le premier billet saisi, auquel tous les autres ressemblent. On l'a naturellement mis à côté d'un billet vrai.

C'est à ne pas s'expliquer comment les gens qui ont reçu ce billet ont pu s'y tromper : le filigrane manque de transparence; les caractères ne sont point nets; les figures ne sont pas ressemblantes. Mais on sait quelle confiance inspire la Banque de France. A part les caissiers de profession, qui donc a jamais observé le billet qu'il reçoit?

#### FÊTES ET ASSEMBLÉES PROCHAINES AUX ENVIRONS

Dimanche 20 mai, assemblées à Souzay, à Allonnes et à Montreuil-Bellay.

Lundi de Pentecôte, 21 mai : aux Rossiers, assemblée et concours du Comice agricole du canton nord-ouest de Saumur; à Vernantes, foire et assemblée.

feuilleter entre ses doigts avec un mouvement de terreur.

Elle s'enfuit en courant, et sir Glengarry, froissé de ce qu'il croyait un manque de confiance chez sa nièce, prit son journal en fronçant le sourcil. Miss Matilda se sentait gênée, et cependant un imperceptible sourire dilaté ses lèvres quand elle avait vu sir Robert se rejeter, mécontent, dans son fauteuil.

— Nous avons fait d'une pierre deux coups, pensa-t-elle.

Quant à Ellen, elle était montée chez elle, brisée. En face du billet fatal qui était tombé à ses pieds, elle comprenait qu'il lui serait désormais impossible de rester au château. Elle devrait fuir, s'éloigner, pour écarter d'odieus soupçons qui révoltaient son honnêteté.

— Mais où aller? que devenir? se demandait-elle.

Alors seulement la pensée qui, dans son ignorance des passions du monde, ne lui était pas encore venue, que mistress Plumett et sa sœur attendaient l'héritage de leur oncle et craignaient qu'on ne leur enlevât, se présenta à son esprit et y jeta la lumière.

Le jour terne de l'hiver commençait à baisser quand Ellen sortit de son anéantissement. Une pensée lui était venue. Elle jeta sur ses épaules son manteau de fourrure, posa sur ses cheveux

une toque de loutre et descendit. Elle prit le *Star* et traversa le lac. Puis d'un pas rapide elle gagna la petite chapelle des montagnes et demanda M. Mac-Keller.

La vieille servante, qui connaissait Ellen, l'introduisit dans un petit salon dont un grand christ, accroché à la muraille, faisait le principal ornement. Puis elle quitta la jeune fille et s'en alla prévenir le curé qui ne se fit pas attendre. Quand le vieux prêtre entra dans l'appartement, Ellen s'avança vers lui; mais son visage était si défait, elle avait sur les traits une expression de douleur si profonde, que le chapelain en fut effrayé.

— Qu'avez-vous, ma pauvre enfant? demanda-t-il.

Devant cette sympathie si vraie, si spontanée, le cœur d'Ellen se fonda. Ses larmes s'échappèrent, elle cacha sa tête dans ses mains et resta un instant silencieuse. Puis, avec effort, elle releva son front et exposa sa situation au pasteur. Celui-ci l'écouta sans mot dire; mais, quand elle eut fini, il sentit, lui, l'ami des malheureux, les larmes monter à ses paupières.

— Monsieur le curé, ajouta Ellen, donnez-moi un conseil, je viens vous demander ce que je dois faire. La pensée de quitter mon oncle me désespère; j'avais de si belles espérances de le ramener à Dieu!...

Le vieux prêtre réfléchit quelques instants, pas-

sant sa main sèche entre les mèches de ses cheveux blancs, puis il s'adressa à Ellen :

— Ma chère enfant, dit-il, les circonstances sont graves; dans tout autre cas, je vous aurais dit : Ne quittez pas votre oncle qui a besoin de vous; mais la position qui vous est faite paraît intolérable, et le bien même de notre religion exige que vous preniez promptement un parti.

— Que pensera mon oncle de mon départ inexpliqué?

— Vous lui écrirez, vous justifierez à ses yeux votre conduite.

— Mais où irai-je, monsieur le curé? Je n'ai pas de fortune, et je suis seule au monde.

— Vous pouvez vous placer dans une famille où vous ferez du bien, miss Ellen.

— En Irlande, je suis trop connue; en Écosse, je resterais trop près d'ici, et l'Angleterre est protestante.

— A l'étranger?... suggéra le curé.

— Ce sera un second exil, murmura Ellen.

Ily eut quelques instants de silence.

— Vous savez le français, miss Ellen, pourquoi n'iriez-vous pas en France?

— La France... répéta la jeune fille; ma mère l'aimait beaucoup... et m'a appris à l'aimer aussi.

— Si vous alliez en France, mon enfant, je pourrais vous rendre service, en vous donnant l'adresse d'une famille qui demande une Anglaise

catholique.

— Merci, monsieur le curé, dit Ellen très bas, se sentant faiblir devant la perspective de ce brusque changement de vie.

Le curé chercha dans son secrétaire et en tira une feuille de papier qu'il tendit à Ellen en lui disant :

— Vous aurez peut-être besoin d'une lettre de recommandation : je vais la joindre à cette adresse, et j'espère qu'elle vous sera utile, dans le cas où vous l'emploieriez.

Il s'installa à écrire, et, pendant que sa plume courait sur le papier, Ellen lut, sur la feuille qu'elle tenait à la main, l'adresse suivante :

« M<sup>me</sup> d'Aiglemont, à Brest, Finistère ».

— Brest... murmura-t-elle d'un air pensif.

Quand le curé eut fini, Ellen le remercia chaleureusement, et se levant pour partir :

— Je ne sais encore ce que je ferai, monsieur le curé, l'hésite, je crains qu'un séjour plus prolongé ne soit pas possible; et cependant il m'est si pénible de partir!...

— Courage, ma chère enfant, l'épreuve grandit ceux qui la reçoivent avec résignation. Adieu, je ne vous oublierai pas, et je prierai pour vous.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANTOU.

Dimanche 27 mai, assemblées à Varsains et à Varennes.

**GENNES. — Un pendu.** — Le nommé Gabriel Lepestre, âgé de 27 ans, originaire de l'Auvergne, s'était établi depuis quelques années dans la commune de Gennes pour y faire le commerce de parapluies et de chiffons; il faut croire que ce genre d'industrie prospéra peu entre ses mains, aussi ses ressources furent vite dispersées.

Le mercredi 2 mai, il avait été vu dans deux maisons; et depuis cette époque, on n'avait plus entendu parler de lui. La population ne s'en inquiéta pas davantage, car il faisait de fréquentes et longues absences nécessitées par son commerce.

Depuis plusieurs jours, ses plus proches voisins étaient incommodés par les exhalaisons putrides qui s'échappaient de sa maison; on n'y prit garde tout d'abord, sachant que Lepestre gardait des os et des peaux de lapins; mais l'odeur persistant, on ouvrit sa maison, et, dans le grenier, on trouva ce malheureux pendu à une poutre et le corps méconnaissable était dans un état de putréfaction très avancée.

M. le docteur Vidal, la gendarmerie et M. Herbert, pharmacien des Rosiers, prévenus aussitôt, firent les constatations d'usage.

**ANGERS. — Un pontonnier noyé.** — Lundi, dans l'après-midi, le régiment de pontonniers exécutait des manœuvres sur la Loire, en face de La Pointe.

Le nommé Legay, jeune soldat de la classe 1886, en posant le pied sur un bateau, a fait un faux pas, est tombé à l'eau et a disparu aussitôt.

Les recherches les plus actives furent organisées immédiatement, mais n'amènèrent aucun résultat.

Les jours suivants, des fouilles ont été opérées dans plusieurs parties du fleuve; mais le cadavre n'a pu encore être retrouvé.

Ce jeune homme était des environs de Paris.

**CHOUZÉ-SUR-LOIRE. — La femme C...**, âgée de 33 ans, marchande de fromages à Chouzé, s'est suicidée en se jetant dans une fosse située derrière sa maison.

Elle avait laissé un écrit dans ses sabots, restés près de la fosse, où elle disait qu'elle regrettait son enfant, mais qu'il se trouverait quelques personnes charitables qui en auraient soin.

On attribue ce suicide à des chagrins domestiques.

**DEUX-SEVRES. — Le crime de Tillon.** — Le nommé Lamy, cultivateur à Veauveau, commune de Tillon, vient d'assassiner le sieur Jourdain, en lui tirant deux coups de fusil à bout portant. Le meurtrier s'est ensuite fait sauter la cervelle en présence de sa femme.

La mobile de ce crime paraît être la vengeance.

#### LES ÉLECTIONS D'EURE-ET-LOIR

Dans Eure-et-Loir, qui semblait depuis longtemps perdu pour la cause conservatrice, les élections municipales ont donné, sur beaucoup de points, des résultats inespérés.

A Chartres, les conservateurs, parmi lesquels un ancien maire conservateur, M. de Saint-Laumer, sont élus.

A Châteaudun, où l'ancien conseil était tout entier républicain, trois conservateurs ont passé au premier tour de scrutin. Au second tour, dix candidats sur douze élus étaient portés sur la liste conservatrice. Le maire, M. Moisant, vice-président du conseil général, n'est pas réélu; c'est une véritable délivrance.

A Droux, qui passait pour une place forte républicaine, six conservateurs ont été élus.

A Cloyes, chef-lieu de canton, 12 conseillers sur 16 sont résolument conservateurs.

A la Ferté-Vidame, autre chef-lieu de canton, l'ancien Conseil municipal, entièrement républicain, est renversé; toute la liste conservatrice a triomphé. Le maire, M. Rayer, membre du conseil général, véritable tyran de la localité, n'a pu se faire réélire.

Avant-hier, à midi, dans l'église Saint-Philippe du Roule, a été célébré le mariage du comte Robert de Dreux-Brézé avec M<sup>lle</sup> Gardye de La Chapelle.

M<sup>gr</sup> l'évêque de Moulins a donné la bénédiction nuptiale.

On annonce la mort de Dom Eugène Gardereau, prieur des bénédictins de Solesmes.

Une très brillante représentation dramatique a eu lieu avant-hier, à Melun, organisée par le 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval et dirigée fort habilement par M. Lefèvre, capitaine au régiment. Le théâtre, superbement éclairé et décoré, s'élevait dans un joli encadrement de fleurs.

Assistance de choix. On a joué le *Chapeau de paille d'Italie*. Grand succès pour tous les interprètes, notamment pour M. Hadot, excellent de tout point dans le rôle du marié, et pour M. Costa de Beauregard en mariée.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 mai.

Les cours de nos rentes sont à peu près stationnaires: le 3 0/0 82.27; le 4 1/2 0/0 105.60.

L'action de Crédit Foncier se négocie à 1,417. Les obligations foncières et communales ne subissent que peu de modifications. La supériorité de ces titres réside en effet dans la fréquence des tirages et dans la marge qui existe encore entre les cours et les prix de remboursement.

La Société Générale se maintient à 453. Les Dépôts et Comptes Courants sont à 600.

La Banque d'Escompte fait preuve d'une remarquable fermeté à 468.75.

Les obligations de la Société des Immeubles de France clôturent à 386 75. Ces titres remboursables à 1,000 fr. rapportant 15 fr. d'intérêt annuel et offrant des garanties immobilières de premier ordre, sont appelés à une hausse rapide. Il faut donc se hâter de profiter des cours actuels, les obligations similaires de la Banque hypothécaire cotant depuis longtemps 495 francs.

L'action de Panama garde sa bonne allure et les demandes sont nombreuses. On ferme à 360. Le Sénat a nommé hier la commission des obligations à lots. La commission est composée de neuf membres dont sept favorables. On est donc assuré du résultat.

L'action Métaux conserve des achats suivis. M. Hus, administrateur provisoire de l'Assurance financière adresse aux porteurs de polices et de bons une lettre datée du 14 mai par laquelle il leur présente une circulaire de la Banque d'Escompte au sujet de la constitution de la société nouvelle qui doit reprendre la suite des opérations de l'Assurance Financière.

Les porteurs de bons et de police ont jusqu'au 15 juin pour user du droit qui leur est réservé d'entrer dans la nouvelle société.

L'assemblée générale de la Compagnie Transatlantique reste fixée au 31 mai.

La Compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour le dernier exercice un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Au tribunal. Le président. — Prévenu, quel est votre état? Le prévenu. — Un peu fébrile, mon président, je n'ai clos l'œil de toute la nuit; mais ça ne fait rien, je vous remercie quand même.

## Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.  
Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 19 mai, 1 h. 10 soir.

Au conseil des ministres, M. Floquet a fait signer un décret nommant sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur M. Bourgeois, député de la Marne, ancien préfet de police.

Le décret règle ses attributions.

### Théâtre de Saumur

TOURNÉE ARTISTIQUE  
Avec le concours d'Artistes de Paris  
Sous la direction de M. GOUJON.

VENDREDI 25 Mai 1888,  
Le plus grand succès actuel de la Renaissance  
**COCARD ET BICOQUET**

Comédie-vaudeville en 3 actes, de MM. H. Raymond et M. Boucheron.

On commencera par:  
**LES PETITS-NEVEUX DE MON ONCLE**  
Comédie en 1 acte, du Gymnase, de M. Raymond.  
S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

**THÉÂTRE BÉNÉVENT**  
QUAI DE LIMOGES.

DIMANCHE 20 Mai 1888,  
**La Closerie des Genêts**  
Drame en 5 actes et 7 tableaux, de Frédéric Soulié.  
Bureaux, 7 h. »; rideau, 8 h. 1/4.

**Cabinet dentaire de M. V. ANJUBAULT,**  
rue de Provence, 66, Paris.

M. V. ANJUBAULT a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, rue Saint-Jean, 8, les premiers et les troisièmes dimanches et lundis de chaque mois.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**  
87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez:  
Des **Complets Haute Nouveauté**, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

M. DOURSNEI, EPICERIE CENTRALE, nous prie d'informer nos lecteurs qu'il vient de recevoir de l'Union des Propriétaires de Nice, — dont le siège de la Société et de l'exploitation sont à Nice, 9, boulevard de l'Hôpital, et la maison de vente à Paris, 40, avenue de l'Opéra, — des **Huiles d'olives nouvelles sur fines** dont la pureté lui est garantie sur facture et par l'article 3 des statuts de la Société ainsi conçu:

« La Société s'interdit absolument le commerce de toute huile autre que celle d'olive pure. »

Cette huile supérieure est vendue 1 fr. 20 le 1/2 kilog. au détail, 1 fr. 40 par 5 kilog. et 1 fr. par 10 kilog.

**M. J. BRUYÈRE** a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert, rue de la Grise, n° 2, un **Cabinet d'Architecte-Expert-Mètreur-Vérificateur.**

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à lui.

### LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Bureau à Tours, rue Richelieu, 43.

Sommaire du n° 373 (20 mai 1888). Les élections municipales. L'action. L'honnête Carnot. Chronique d'Arlequin. Premier coup de balai. Un enterrement-chien. M'sieu c'est ce pauvre Martin! L'ingénieur ministre de la guerre.

On demande des vendeurs au numéro et des correspondants dans toutes les communes de France.



### FARINE MORTON

Aliment Nutritif et Fortifiant

pour les ENFANTS

RECONNU LE MEILLEUR AU

MOMENT DU SEVRAGE

La Boîte, 1 fr. 40. — En Vente dans toutes les Pharmacies.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

3 Feuilleton de l'ECHO SAUMUROIS.

## L'ADJUDANT

« Dix coups de chassepot. Le capitaine est mort. Il tombe en égratignant le mur avec son revolver. Et, par-dessus lui, les braises tombaient du toit.

— C'est bien ça, dit le tambour, les braises tombaient, noires, rouges, du sang partout. J'y étais.

— On l'emporte dehors, continua le Parisien, et c'est là, mes enfants, que je ne comprends plus le fourrier. Quand il le vit étendu sur l'herbe, au jour couchant — il faut vous dire qu'il était très bel homme, le capitaine prussien, avec une barbe fine, fine, et un air d'aristocrate, — ça lui fit un tel effet qu'il en pleura. Et puis, il fallut fouiller le bourgeois. Un officier mort, n'est-ce pas, on le fouilla. Bouvet lui déboutonna sa tunique, et, dans la poche du cœur, là, il trouve un paquet.

— Des dépêches?

— Non, une photographie de femme avec une lettre.

— Ah! farceur!

— Non, non, tu sais, il ne faut pas en dire plus qu'il n'y en avait, c'était sa femme, une jolie femme, paraît-il, blonde, avec des yeux brillants...

— Des yeux de cornaline, interrompit le tambour.

— Oui, et dans la lettre, une lettre écrite en français, elle disait des cajoleries de femme: « Tu m'annonces l'armistice, tu reviens, quel bonheur! Je vais donc te revoir, mon bien-aimé! tout est

fini, tu es sauvé!... On devine ça, n'est-ce pas? Eh bien! quand le sergent Bouvet a lu la lettre, il est tombé raide, il a fallu lui donner le bras pour le ramener, à lui qui avait commandé en chef devant l'ennemi!... D'abord, moi, je trouve que ce n'est pas la conduite d'un homme.

— C'est vrai, répondirent sans conviction quatre ou cinq voix, c'est un peu enfant...

— Encore, s'il n'avait jamais recommencé à s'emouvoir au sujet de ce capitaine mort! Mais il en est encore malade; il le revoit toujours qui tombe, il en rêve, il ne peut pas entendre un feu de peloton. Avez-vous remarqué, ce matin, comme il est parti?

— Oui, oui.

— Et même, vous me croirez si vous voulez, quand il rencontre une femme blonde...

— L'adjudant! interrompit un homme qui couchait près de la porte.

En une seconde, le cercle formé autour du Parisien se rompit. Soldats et réservistes se jetèrent à droite et à gauche, et feignirent un empressement excessif pour le nettoyage de la culasse mobile.

Mais l'adjudant n'était pas de ceux qu'on trompe.

Avant le Parisien, toujours assis sur la table, sans le plus petit morceau d'acier au bout des doigts:

— Qu'est-ce que vous racontez-là, vous? demanda-t-il.

Le Parisien, avec une impertinence raffinée, enleva sa cigarette de ses lèvres, souffla la fumée au plafond, et répondit en traînant sur les mots:

— Mon lieutenant, je leur racontais l'histoire d'une blonde qui avait des yeux de cornaline.

Des rires étouffés partirent de plusieurs points de la chambrée.

Je regardai l'adjudant.

Il était devenu blême. Les coins de sa bouche se plissaient d'un mouvement nerveux; une aspiration qui ne flouait pas lui gonflait la poitrine, et ses yeux ronds, fixés sur le soldat, semblaient chercher la place où frapper.

Il toucha la poignée de son sabre, et je crus que le Parisien était un homme mort.

Puis, tout à coup, sa figure se détendit. Il poussa un profond soupir.

— Suis-moi, Parisien, dit-il simplement.

Celui-ci, stupéfait de ce dévouement, suivit l'adjudant Bouvet, et tous deux s'enfermèrent dans la chambre des sergents, voisine de la nôtre.

Les hommes se regardaient les uns les autres avec des airs inquiets.

— Eh bien! vous savez, disait l'un, il va avoir son affaire.

— Je le crois, disait l'autre, Bouvet lui en veut.

— Avez-vous vu comme il lui a dit: « Suis-moi, Parisien »? ajoutait un troisième.

Personne n'était rassuré, et il y avait des moments où, sans qu'on se fût donné le mot, tout le monde se taisait pour essayer d'entendre ce qui se passait à côté.

Mais aucun bruit n'arrivait à nous.

Au bout d'un quart d'heure environ, la porte s'ouvrit, et le Parisien rentra seul. Son assurance était tombée, il avait les yeux rouges.

Sans rien dire, il alla ramasser son fusil le long du mur, et se mit à le démonter.

Ses camarades l'observaient curieusement. Bien-tôt l'un d'eux, plus brave, se hasarda à demander:

— Dis-donc, Parisien, qu'est-ce qu'il t'a fait?

— Il m'a levé ma punition, répondit le soldat avec un peu d'hésitation... et puis, ça n'est pl

l'heure de rire... il quitte le régiment...

— Où va-t-il?

— Ça ne regarde personne ici. Seulement, j'ai eu tort, tout à l'heure... c'est un brave.

— Quand je le disais! grommela le tambour. Je le sais bien, moi, j'y étais!

.....  
Huit mois plus tard, un matin, près de l'Opéra, sur le boulevard, j'ouvrais un journal. A la première page, il y avait une liste de morts et de blessés, apportée par le dernier courrier d'Extrême-Orient.

Je vois encore cette petite ligne noire, indifférente pour tant d'autres et qui me fut douloureuse:

« Numéro 6. Bouvet, Pierre-Michel, adjudant, tué au avant-postes. »

RENÉ BAZIN.

FIN.

Dans un café de sous-préfecture.

Deux consommateurs voisins échangent leurs appréciations sur la température.

— Quelle chaleur, monsieur!

— Trente-trois degrés, monsieur!

— Savez-vous que c'est considérable pour une si petite ville!

.....

Environs de Fontainebleau:

— Riche température pour le chasselas, hein! père Michel?

— Pour sûr, je n'ous pois éva une année aussi heureuse que celle-là qu'année de la mort ad'ma femme.

Etude de M. GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaufort, n° 17.

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**

Le DIMANCHE 17 JUIN, à 4 heures précises de l'après-midi, A la Mairie de St-Hilaire-St-Florent, DES

**IMMEUBLES**

Ci-après, Situés commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Et dépendant de la succession de M. et M<sup>me</sup> VILLIEN-GOUBY.

1<sup>o</sup> TROIS PETITES MAISONS, à Saint-Hilaire, dont deux se joignant et une isolée, élevée sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée avec greniers au-dessus, caves dans le roc, cour commune et jardin;

2<sup>o</sup> Et trente-huit ares quarante-trois centiares de terre labourable, au canton du Bas-Pré-Boisseau, joignant au levant M. Renard, au couchant M<sup>me</sup> de la Prégeolère, au nord M. Renou-Bertin et au midi un chemin.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M. GAGNAGE.

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE DE MEUBLES**

Aux enchères publiques.

Le LUNDI 28 Mai 1888, à 1 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, rue Beaufort, dans les bâtiments de l'Hôtel de France, occupés par M<sup>me</sup> veuve TAMAIN,

Il sera vendu :

Armoires, buffets, bois de lits, tables, fauteuils, chaises, glaces, pendules, rideaux, portières, tapis;

Douze chambres à coucher, objets de literie, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, couvertures, un grand fourneau en fonte, couverts en ruolz, cuivrie, vaisselle, verrerie, vins, liqueurs, petite charrette, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M. BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

**A LOUER**

Pour la Toussaint prochaine,

UNE

**MAISON**

Avec Jardin clos de murs

Contenant environ 20 ares,

Ecurie, Remises et Servitudes,

Située au bourg des Rosiers-sur-Loire, avec vue sur la Loire.

S'adresser, pour traiter, à M. BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION AMIABLE,

Le jeudi 31 Mai 1888, à 1 heure,

En l'étude et par le ministère de M. LE BARON,

EN UN SEUL LOT,

**I. -- UNE PROPRIÉTÉ**

Située au Vieux-Bagneux, sur le bord du Thouet, à l'abri des inondations, comprenant: Maison avec caves, buanderie, nombreuses dépendances et jardin bien planté, le tout contenant vingt-deux ares.

**II. -- Un Clos de Vigne**

Contenant soixante-six ares environ, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle, commune de Bageoux.

Ces immeubles, appartiennent à M. M. LABICHR.

Mise à prix: 15,000 fr.

Grandes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. LE BARON, notaire

**A VENDRE**

La plus grande CAVE de Saumur

Située rue du Presbytère,

Propre au commerce des vins ou comme glacière.

S'adresser au bureau du journal

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

1<sup>er</sup>. UNE MAISON, située à Saint-Florent, à l'angle de la rue du Port et de la rue de la Palaine;

2<sup>er</sup>. 28 ares environ de TERRE, en trois parcelles, aux Prés-Boisseau, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent;

3<sup>er</sup>. 20 ares environ de VIGNE, au Pont-Fouchard, même commune.

Ces immeubles appartiennent à M<sup>me</sup> LECLORENG et à ses enfants.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

Etudes de M. LE BARON et de M. BRAC, notaires à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication amiable,

Le MARDI 5 juin 1888, à midi,

En l'étude de M. LE BARON, notaire à Saumur,

**UNE GRANDE MAISON**

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, 79, à l'angle de la rue Chanzy,

Avec Cour, Écuries, Remises, Jardin et Dépendances.

S'adresser à M. LE BARON, dépositaire du cahier des charges, ou à M. BRAC, notaires.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre prochain,

**UNE FERME**, située à Beaulieu, commune de Saumur, contenant un hectare soixante ares, clos de murs;

Et soixante-six ares de pré, dans la Prairie-de-Beaulieu;

Exploités actuellement par M. DIXMIER.

S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER.

Etude de M. HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE

**L'HOTEL De La GARE**

Nouvellement construit, situé à Montreuil-Bellay, cour des voyageurs, élevé sur caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages avec jardin, cour et terrasse.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, à M<sup>me</sup> DUCAY, gérante du buffet, ou à M. HACAULT, notaire.

**A CÉDER**

IMMÉDIATEMENT

Pour cause de décès,

Très-bonne maison de Clouterie, Quincaillerie et Articles de ménage.

MAGASIN BIEN SITUÉ ET TRÈS BIEN ACHALANDÉ.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve VIASSEUR, propriétaire de ladite maison, 28, rue Saint-Nicolas, Saumur.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU atné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 80 fr.;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

**FOURRAGE VERT**

A partir du 15 Mai, M. BRUNET, marchand de fourrages, 23, rue de la Petite-Bilange, aura du fourrage vert, qu'il pourra faire rendre à domicile.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Le Mercredi 30 Mai 1888, à une heure,

En l'étude et par le ministère de M. LE BARON,

**UNE BELLE PROPRIÉTÉ**

De rapport et d'agrément

Située à Panvigne,

Commune de Villeberrin.

Comprenant: Une GRANDE MAISON d'HABITATION, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une FERME, le tout contenant sept hectares cinquante ares.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

33, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un apprenti.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 11. Prix très avantageux.

**QUINCAILLERIE**

**ROLLAND Frères**

5, rue d'Orléans

**SAUMUR**

Fournitures diverses pour le découpage des Bois et Métaux. Machines au pied et à la main, Scies, Dessins, Tours et Accessoires.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30
Nantillyhalte.	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brezé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08
— (dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11
Thouars	2 53	8 31	»	11 57	2 27	5 27	9 38
Loudun	»	8 10	»	»	2 53	»	9 52
Poitiers	»	10 33	»	»	5 27	»	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ				
STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	»	4 16	»	8 34
Saumur(état)	8 31	4 13	»	8 30
Nantilly	8 37	4 26	»	8 43
Montreuil(a)	9 19	4 55	»	9 08
— (dép.)	9 29	5 25	»	9 20
le Vaudelay	9 40	5 11	5 17	9 31
Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42
Doué	9 57	5 27	6 21	9 51

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	»
Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	»
Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»	»
Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 41	»
Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	»

**LIGNE D'ORLÉANS**

ANGERS — SAUMUR — TOURS							
STATIONS	Direct. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39	9 25
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 43	6 13	10 03
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	»
St-Clement	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	»
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 24
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 21	6 53	10 30
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 50
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 16
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 48

TOURS — SAUMUR — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Direct. mixte matin
Tours	1 23	5 3	7 15	11 35	2 05	5 35	8 45
Langeais	2 13	5 43	8 12	12 13	2 49	6 08	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 43	10 09
Varennes	»	6 32	8 51	12 57	»	6 54	10 21
Saumur(a)	3 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 06	10 34
— (dép.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 13	10 40
St-Martin	»	7 06	9 26	1 25	»	7 25	»
St-Clement	»	7 13	9 33	1 31	»	7 32	»
Les Rosiers	»	7 21	9 41	1 38	3 45	7 39	»
La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 48	3 52	7 48	11 14
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 32	11 57

SAUMUR — LA FLÈCHE							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Direct. mixte matin
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 30	3 05
Vivry	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46	3 23
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 58	11 15	3 43
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 27	3 57
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57	4 27
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17	4 57
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 29	5 14

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 MAI.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 60	82 60	Est	775	775	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	435	—
3 % amortissable	85 50	85 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	538	533	Est	394	—
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1162 50	1162 50	— 1865, 4 %	524	523 50	Midi	399 50	400
4 1/2 % (nouveau)	105 50	105 60	Nord	1542 50	1545	— 1869, 3 %	409 25	409			